Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 49

Artikel: Vieille ordonnance, toujours bonne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203829

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour Juste Olivier.

C'est le samedi 15 décembre prochain que M. Philippe Godet viendra, à l'Aula du Palais de Rumine, nous parler de Juste Olivier au profit de l'œuvre des monuments de celui-ci. L'éminent littérateur ne viendra point émettre des idées originales ou neuves sur la poésie de Juste Olivier : il laissera parler Juste Olivier : il dira de ses vers. Nulle voix ne peut nous être plus chère que celle de notre poète national, et la première nécessité de le faire connaître.

Vieille ordonnance, toujours bonne.

Les Vaudois se vantent d'avoir donné naissance à l'un des plus illustres médecins du XVIIIe siècle, le Dr Tissot. A la même époque, nos voisins de Genève se glorifiaient de posséder le Dr Tronchin, non moins illustre que son confrère Vaudois.

Si jamais homme fut environné de sympathies, enveloppé de respect, honoré de confiances passionnées, c'est bien le Dr Tronchin. Constamment, de Paris en Suisse, il y avait des berlines en route, se rendant chez Tronchin. On ne jurait que par ce petit vieillard en habit puce, à la perruque roulée, qui marchait en se dandinant, appuyé sur une canne à pomme d'or. Ses ordonnances étaient bien simples :

« Aucune drogue, disait-il, mais beaucoup de précautions. Avez-vous une maladie aiguë ? Point du tout. Qu'avez-vous donc ? L'énervement d'une vie trop échauffante et trop facile. Vous avez employé à satiété les antispasmodiques, l'eau de la reine de Hongrie et les gouttes d'Hoffmann, le musc et l'éther. Vous avez vécu, sous prétexte de vous réconforter, de coulis excessifs et de viandes compliquées. Pour éviter toute fatigue, il vous a déplu de vous déplacer autrement qu'en carrosse. A ce jeu, vous avez gagné l'épuisement.

» Croyez-moi, renoncez à un tel régime. Ne mangez que des viandes préparées à la façon des pauvres. Sevrez-vous d'excitants et, par dessus tout, marchez, marchez sans cesse, exténuez-vous. Rien ne vaut, pour se fortifier, l'exténuation du mouvement. Et puis, couchez-vous de bonne heure et levez-vous de bon matin ; élevez vos enfants vous-mêmes si vous en avez. Ne vous agitez plus, mais occupez-vous ; bêchez votre jardin si vous n'avez pas mieux à faire ; revenez, enfin, aux naturelles disciplines, et je vous promets que vous vous porterez à ravir. Une société où l'on vit mal est une société où les santés se perdent. Une société où les santés se perdent est en voie de dissolution. Je suis sûr de mon fait, n'en déplaise à tous les médecins de la terre, et je ne saurais rien vous dire de plus excellent ».

Le bon contrôleur.

Ils ont un métier pas toujours amusant, ces bons contrôleurs de nos voies.. ferrugineuses. Qu'un pochard leur résiste, et les voici qui montrent les dents. Il le faut bien, et nul ne les en blâme. Mais il s'en trouve quelques-uns, dans le tas, qui semblent sans raison chercher chicane au peuple honnête et paisible de nos rives confédérées.

Cette petite histoire s'adresse à ceux-là. Elle vous prouvera du moins que, parmi nos cheminéaux, il y en a — comme on dit dans la vieille famille neuchâteloise des Wavre — des *uns et des autres !*

J'use ici, pour ne point vous blesser d'un « je » trop prétentieux, du pluriel de majesté ! Nous étions donc, l'autre jour, en gare de C***, à nous enfourner dans le train déjà bondé qui s'en allait vers Lausanne. En troisième classe, plus une place où s'asseoir. Un coupé de deuxième se trouve à côté : rien de plus naturel que de s'y caser paisiblement et d'y ouvrir tout grand son journal.

Mon fameux contrôleur se présente. Nez pointu, mine sèche et impertinente. On devine l'homme toujours heureux d'« embêter » le voisin: « Méfions-nous ! » Et, poliment, nous lui expliquons notre affaire : Plus une place en troisième, vous savez bien.

— C'est bien ; mais vous paierez la place où vous êtes.

— Mais enfin... Mais le brave homme continue son chemin.

Nous, de notre côté, sortons un moment et nous poussons, par acquit de conscience honnête, une petite pointe dans le wagon de troisième. Pendant ce temps-là, notre chemineau s'est concerté avec un collègue. Le wagon de troisième, naturellement, reste bondé comme à C***. Au moment où nous y cherchons une place fort problématique, le contrôleur rentre dans le wagon et nous tend un ticket vert-foncé : C'est dix centimes.

— Mais comment donc, puisqu'il ne reste plus de place ?

— Il en reste toujours... Si vous repipez vous aurez soixante centimes.

Diantre, alors, ne « repipons » pas !

Puis, comme nous cherchons toujours la place bienheureuse qui ne se montre pas, l'homme à la casquette nous désigne du doigt le bout d'un banc. C'est un quart de place, à côté d'une Italienne qui fleure à pleine bouche le salami du village natal. O bonheur, nous sommes maigres : asseyons-nous pour être en paix ! En effet, le bon contrôleur n'est pas revenu.

Quand vous rencontrerez, mes chers amis du *Conteur*, le contrôleur providentiel dont je vous parle, n'oubliez pas de le saluer très fort de ma part, et demandez tous bas au ciel et à Berne qu'il demeure en pays vaudois le seul de son espèce.

Neuchâtel, novembre 1906.

Paysan du Seyon.

On danse.

On danse fort et ferme depuis quelques semaines. C'en est la saison. D'ailleurs, c'en est la saison toute l'année.

Il y a des personnes qui n'aiment pas la danse. En général, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les réfractaires à ce genre de divertissement. Ils aiment mieux boire, fumer ou « taper le carton ». Ils trouvent que la danse est ridicule, que rien n'est plus grotesque que de voir tourner, au son de la musique, des couples enlacés ; bien plus, il en est même qui prétendent que c'est immoral.

Les dames, avons-nous dit, aiment presque toutes la danse. D'où vient ? C'est peut-être que ce divertissement, mieux qu'un autre, leur donne occasion de faire valoir les attraits et la grâce dont la nature les a si largement dotées. Y a-t-il du mal à cela ?

Pour nous, nous avouons en toute franchise préférer voir nos dames déployer au bal tout le charme d'une grâce et d'une élégance incontestables, que de les voir monter à l'assaut des prétoires, des chaires universitaires, des assemblées délibérantes, où leurs succès et leur influence heureuse nous paraissent moins certains.

Enfin, chacun son idée. Mais il n'en demeure pas moins que le plaisir de la danse remonte aux temps primitifs et qu'il durera, apparemment, tant qu'il y aura sur terre des femmes aimables et gracieuses, des hommes galants et au pied léger, et des violons pour les faire tourner.

Les premiers peuples dansaient, les jours de fêtes, autour des images représentant leurs divinités.

Les Grecs avaient des danses sacrées, profanes et militaires. Les Romains commencèrent par repousser la danse comme indigne d'être exécutée par des hommes, mais, dans la suite, ils en firent une habitude qu'ils pratiquèrent même avec excès. Au temps de l'empereur Constance, il y avait à Constantinople trois mille danseurs. Ils étaient si vénérés du peuple, qu'on fut obligé de les rappeler après un édit qui les avait expulsés.

Dans les campagnes françaises, la danse jouissait d'une grande faveur, qui ne tarda pas à prendre chez les seigneurs. La fameuse *bourrée*, originaire de l'Auvergne, fut introduite à la cour par Marguerite de Valois. Le *branle*, qui prit naissance en Bretagne et dans le Poitou, se transforma dans la suite en *cotillon*.

Le *menuet*, danse grave et gracieuse qui se dansait à deux, fut très en vogue sous Louis XIV et Louis XV ; le menuet fut remplacé par la *gavotte*, originaire du pays de Gap. Cette sorte de danse disparut sous l'Empire.

L'Italie a créé la *gigue*, qui, au quinzième siècle, fut, en France, l'objet d'un véritable engouement. Dans la suite, et pendant longtemps, la gigue devint très en faveur en Angleterre.

C'est de ce pays que vint la contredanse ou *quadrille*.

La valse est d'origine provençale et se nomma d'abord *volte*. Les Allemands l'adoptèrent comme leur danse nationale, et l'appelèrent *walzer*, traduction de volte, qui signifie tournoiement.

Le *galop* vint de Hongrie, en 1829.

La *redowa*, la *mazurka*, la *cachucha*, viennent de Pologne.

La *polka* date de 1845. Elle fut introduite en France par une grande dame suédoise.

Le *ballet*, qui ne s'interprète plus aujourd'hui qu'au théâtre, fut introduit en France par Catherine de Médicis. Louis XIV raffolait de cette danse. Doué de beaucoup de grâce et de souplesse, le « roi-soleil » figura dans beaucoup de ballets organisés par Molière.

Dès lors, on a inventé bien des danses nouvelles ; on voulut même nous faire mimer des pas sauvages, comme le cake-walk et la matchich. Ça n'a pas pris. On reste fidèle aux vieilles danses, parce que les novateurs n'ont pas encore trouvé mieux.

Et pour montrer combien tenace est le goût de la danse chez certains peuples, permettez-nous, en terminant, de citer un fait signalé par un chroniqueur valaisan.

« Le Valaisan, dit-il, qu'il le veuille ou non, naît danseur, avec le goût et les aptitudes de la danse. Je crois même qu'au besoin il valserait en songe.

» Et comme on ne recherche ni l'effet, ni les applaudissements, le nombre, ni l'âge, n'y font rien. Que l'on soit quatre, ou que l'on soit deux, que l'on ait seize ans, ou qu'on en ait quarante, peu importe, pourvu que l'on tourne.

» Pour preuve je vous raconterai ce qui m'arriva pendant un séjour que je faisais à la montagne. C'était un beau matin de juillet. Une emplette à faire m'amena dans une maison de paysans. En passant sous les fenêtres qui étaient fermées, les accords bien distincts d'une valse allègre frappèrent mes oreilles. Je pénétrai dans la cuisine. Personne ne s'y trouvait, mais on entendait dans la chambre la même ritournelle accompagnée de frôlements de pas. La porte en était entrebaillée. Je la poussai discrètement. Debout près de la fenêtre, le mari, « une musique à bouche » (harmonica) aux lèvres, jouait une danse, tandis que sa femme, — rien moins qu'une jeunesse, — avec un sourire guilleret, les poings sur les hanches, le chapeau rejeté en arrière, marquait le rythme du mouvement de la tête, et gigotait à plaisir sur le plancher raboteux, entre le lit qui n'était pas fait, et la table, où les mouches par essaims s'abattaient sur les restes du déjeuner. »